

[Nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe sur le handicap 2017-2023](#) [1]

Le Conseil de l'Europe promeut et protège les droits de l'homme de toute personne, y compris ceux des personnes handicapées, et assure un suivi de leur mise en œuvre. Le [présent document](#) [2] énonce les domaines prioritaires du Conseil de l'Europe dans ce domaine pour la période 2017-2023. Il a également pour but de conseiller et d'inspirer les Etats membres et les autres acteurs concernant les politiques, activités et mesures à entreprendre pour assurer la mise en œuvre des priorités aux niveaux national et local.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/nouvelle-strat%C3%A9gie-du-conseil-de-l%E2%80%99europe-sur-le-handicap-2017-2023>

[2] https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016806b32d2